

**Faculté de droit****ECRI2104 Criminologie sociologique**

[45h+15h exercices] 6 crédits

**Enseignant(s):** Fabienne Brion

Langue d'enseignement : français

Niveau : Second cycle

**Objectifs (en termes de compétences)**

L'objectif à atteindre en fin d'apprentissage se définit comme une acculturation à une démarche scientifique.

**Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)**

Il s'agit de présenter à l'étudiant de première licence une systématisation des connaissances sociologiques sur la Le cours vise l'acculturation aux méthodes et aux théories sociologiques dans le champ criminologique.

Plus précisément, il poursuit les objectifs suivants :

- en termes de savoir :

- 1) connaissance des règles de l'analyse causale dans les recherches quantitatives
- 2) connaissance des règles de l'analyse causale dans les recherches qualitatives : l'induction analytique
- 3) connaissance des théories
  - de la désorganisation sociale,
  - de l'association et de l'organisation sociales différentielles,
  - du conflit de cultures
  - de l'anomie
  - de l'étiquetage
  - perspective fonctionnaliste en criminologie
  - perspective interactionniste en criminologie
  - perspective marxiste en criminologie

- en termes de savoir-faire :

- 1) capacité de formuler des hypothèses de recherche à partir des théories étudiées
- 2) capacité de mobiliser les théories étudiées pour problématiser une situation à analyser

## Résumé : Contenu et Méthodes

Après une initiation aux règles de l'analyse causale dans les recherches quantitatives (Hirschi et Selvin) et dans les recherches qualitatives (JP Deslauries et HS Becker), le cours présente aux étudiants les théories de la délinquance ou de la déviance élaborées par E. Burgess, CR Shaw, HD Mc Kay, E.Sutherland, T. Sellin, R.K. Merton, R.A. Cloward, H.S. Becker, E.Goffman, H. Garfinkel, en les rapportant

- 1) au contexte dans lequel elles ont été élaborées
- 2) à la perspective théorique dans laquelle elles s'inscrivent
- 3) aux recherches empiriques à partir desquelles elles ont été générées ou testées
- 4) aux applications auxquelles elles ont donné lieu.

Le cours est donné sous la forme d'un cours ex-cathedra; toutefois, l'enseignante veille à donner aux étudiants l'occasion de poser les questions lors de chaque cours. La capacité de formuler des hypothèses et de mobiliser les théories étudiées pour analyser une situation donnée est exercée dans le cadre des séances d'exercices pratiques, organisées en étroite collaboration par l'enseignante et l'assistant.

Des exercices pratiques sont rattachés à ce cours.

Chaque étudiant est tenu de prendre part à 7 séances d'exercices pratiques. Ces séances

- 1) favorisent l'appropriation
  - des règles de l'analyse causale dans les recherches quantitatives et qualitatives,
  - ) des perspectives théoriques et des théories présentées au cours
- 2) exercent, à partir de l'analyse de données empiriques, la capacité de formuler des hypothèses de recherche à partir des théories étudiées et de mobiliser les théories étudiées pour problématiser une situation à analyser

## Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Lectures complémentaires : Présentation, analyse et discussion de textes choisis de

- E. Burgess, C.R. Shaw, H.D. McKay
- E. Sutherland, T. Sellin
- E. Durkheim, R.K. Merton
- H.S. Becker, E. Goffman, H. Garfinkel

Examen : écrit

Support de l'examen : examen à livre ouvert ; chaque étudiant dispose d'une feuille sur laquelle sont mentionnées les questions auxquelles il doit répondre, ainsi que de feuilles sur lesquelles sont reprises des données qu'il doit analyser.

## Programmes proposant cette activité

**CRIM2**

Licence en criminologie